

Service civique

Pôle sécurité routière

Direction/Service : Cabinet de la préfète / Pôle sécurité routière

Lieu d'apprentissage : Préfecture de l'Oise, 1 place de la préfecture à Beauvais

Intitulé de la mission : Participer aux missions de sensibilisation et d'information des populations en matière de prévention du risque routier et en assurer la communication et la publicité

Description de la mission : Le volontaire du service civique assiste les services de l'Etat dans leurs missions de sensibilisation, de communication et d'information en matière de prévention du risque routier.

Le volontaire sera amené à intervenir dans les établissements scolaires notamment en lien avec le coordinateur sécurité routière et ses différents partenaires (polices municipales, direction des services académiques, collectivités territoriales etc.). Il fera acte de pédagogie et sera chargé de porter les messages essentiels en matière de sensibilisation et de prévention des addictions auprès des jeunes en milieu scolaire, étudiant et festif.

Il interviendra sur des thématiques diverses en lien avec la sécurité routière,

Il assurera également le suivi et la publicité des actions en mettant en place des outils de communication (réseaux sociaux), assurera également le suivi des bilans des actions réalisées, Complémentarité de la mission avec les activités des personnels permanents.

Le volontaire du service civique vient compléter le dispositif existant et apporte un point de vue et une expérience extérieure à l'institution. Le volontaire investira les champs partiellement ou non couverts par les services de l'Etat.

Exemples :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) relevant du bureau.
- Intervention auprès des jeunes sur des actions de sensibilisation à la sécurité routière en établissements scolaires.
 - Animation de diverses actions de prévention grand public lors des villages sécurité routière, en entreprises, lors des soirées SAM capitaine de soirée.
- Participer à l'élaboration des rencontres de la sécurité.

Lieu(x) d'intervention(s) : Dans le département de l'Oise

Durée du contrat : de 6 à 8 mois 3 jours par semaine, soit 96h par mois

Profil du poste : Mission exigeant de réelles qualités d'écoute, de discrétion, relationnelles, un sens développé du service public. Savoir communiquer et s'exprimer oralement, capacité rédactionnelle et organisationnelle

Tutorat : L'animateur sécurité routière du pôle SR de la Préfecture est désigné comme tuteur. Ce dernier met en pratique les conseils et les prescriptions du « Guide méthodologique » spécialement conçu par l'Agence du service civique. Son rôle est d'accompagner le volontaire tout au long de son contrat en organisant son accueil, son intégration au service, sa formation à ses missions, le suivi et l'évaluation de son activité et en préparant avec lui son projet d'avenir.

Modalités de la phase de préparation à la mission

La formation est assurée, dans chaque cas, par les autorités d'emploi.

Le volontaire bénéficiera d'une formation civique et citoyenne comprenant deux volets :

- un volet théorique ayant pour objectif de le sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté (valeurs de la République, organisation administrative et judiciaire des institutions, grandes questions de société,...) ;
- un volet pratique sous la forme d'une formation sur le cadre législatif et réglementaire d'intervention de l'Etat et les enjeux de la mission à laquelle il contribuera.